

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC CÔTE-DE-BEAUPRÉ
MUNICIPALITÉ DE BOISCHATEL**

Boischatel, le 20 novembre 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Boischatel, tenue le 20^e jour du mois de novembre 2023, à 19 h 30 à l'Hôtel de ville.

Sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur le maire Benoit Bouchard, mesdames les conseillères Lynne Colquhoun, Marie-Pierre Labelle et Martine Giroux, messieurs les conseillers Daniel Morin, Jean-François Paradis et Vincent Guillot. Le directeur général, la directrice générale adjointe et greffière-trésorière ainsi que le greffier-trésorier adjoint sont également présents.

Après un court moment de silence, monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance.

ORDRE DU JOUR

1. Ajout d'un point à l'ordre du jour
2. Octroi de contrat – Acquisition d'un véhicule pour le service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire
3. Octroi de contrat – Fourniture et livraison de carburant (type *essence super sans plomb*)
4. Acceptation provisoire des travaux – Aménagements récréatifs du Domaine du boisé
5. Acceptation finale des travaux – Bâtiment d'entreposage – Domaine du boisé
6. Entente de principe relative à une donation immobilière ayant une valeur écologique dans le secteur des Trois-sauts
7. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2023-1171 sur les opérations de déneigement d'un chemin public avec une souffleuse à neige d'une masse nette de plus de 900 kilogrammes (kg)
8. Fonds de développement régional – Subvention organismes de Boischatel
9. Période de questions
 - 9.1 Membres du conseil
 - 9.2 Public
10. Levée de l'assemblée

Après avoir constaté le quorum, monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance spéciale convoquée conformément aux articles 152 et 157 du *Code municipal*.

2023-11-273

1. **Ajout d'un point à l'ordre du jour**

Considérant l'article 153 du *Code municipal*;

Considérant le souhait de tous les membre du conseil présents d'ajouter le point *Fonds de développement régional – Subvention organismes de Boischatel* à l'ordre du jour;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le maire Benoit Bouchard avec le consentement unanime des membres du conseil, d'ajouter à l'ordre du jour le point suivant : *Fonds de développement régional – Subvention organismes de Boischatel*.

2023-11-274

2. Octroi de contrat – Acquisition d’un véhicule pour le service l’urbanisme et de l’aménagement du territoire

Considérant que le service de l’urbanisme et de l’aménagement du territoire désire procéder à l’achat d’un véhicule;

Considérant le *Règlement sur la gestion contractuelle numéro 2019-1084*;

Considérant que la Municipalité peut octroyer de gré à gré des contrats comportant une dépense en bas du seuil prévu par la loi;

Considérant l’offre de service de JD Mitsubishi;

Considérant la recommandation du directeur général;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement d’acquérir un véhicule pour le service de l’urbanisme et de l’aménagement du territoire pour un montant total estimé à 56 068,16 \$, taxes incluses.

Cette somme sera prise à même le fonds de roulement dès le 1^{er} janvier 2024 pour une période de cinq (5) ans.

2023-11-275

3. Octroi de contrat – Fourniture et livraison de carburant (type essence super sans plomb)

Considérant qu’il est nécessaire de procéder à l’achat de carburant de type *essence super sans plomb* pour les différents véhicules de la Municipalité;

Considérant le *Règlement sur la gestion contractuelle numéro 2019-1084*;

Considérant que la Municipalité peut octroyer de gré à gré des contrats comportant une dépense en bas du seuil prévu par la loi;

Considérant l’offre de service de l’entreprise Les huiles Desroches Inc.;

Considérant la recommandation du directeur du service des travaux publics;

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Marie-Pierre Labelle et résolu unanimement de procéder à l’achat de carburant de type *essence super sans plomb* à l’entreprise Les huiles Desroches Inc. pour un montant total estimé à 32 000 \$, plus taxes.

2023-11-276

4. Acceptation provisoire des travaux – Aménagements récréatifs du Domaine du boisé

Considérant l’avancement des travaux des aménagements récréatifs au Domaine du boisé;

Considérant que la recommandation de l’architecte au dossier est favorable et que celui-ci a fourni le certificat d’acceptation provisoire à la Municipalité;

Considérant la demande de paiement numéro 3 recommandée par la firme EVOQ Architecture;

Considérant que la liste des déficiences a été remise à l’entrepreneur;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement d’accorder la réception provisoire des travaux pour l’ensemble des aménagements récréatifs du Domaine du boisé et de procéder au paiement de la demande numéro 3 pour un montant total de 173 914,18 \$, plus taxes.

2023-11-277

5. **Acceptation finale des travaux – Bâtiment d’entreposage – Domaine du boisé**

Considérant que les travaux de construction du bâtiment d’entreposage au Domaine du boisé sont terminés;

Considérant que la Municipalité de Boischatel a effectué une retenue de 5 % du montant à payer à l’entreprise Construction Maurice Bilodeau Inc.;

Considérant le certificat de réception définitive des ouvrages de l’architecte responsable en date du 6 novembre 2023;

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement de procéder au paiement du solde des sommes retenues, soit un montant de 42 297,93 \$.

2023-11-278

6. **Entente de principe relative à une donation immobilière ayant une valeur écologique dans le secteur des Trois-saults**

Considérant le projet de développement de villégiature dans le secteur des Trois-Saults à Boischatel;

Considérant l’entente relative aux travaux municipaux conclue avec Sablière Loma inc. le 10 juin 2022;

Considérant que Sablière Loma Inc. est propriétaire de terrains en bordure de la rivière Montmorency;

Considérant le rapport produit par l’OBV Charlevoix Montmorency intitulé « Évaluation en vue d’un don écologique de terrain – Secteur des Trois-Saults à Boischatel » en date du 6 février 2023;

Considérant la valeur écologique élevée de ces terrains;

Considérant que Sablière Loma Inc. a proposé de donner, dans le cadre d’un don écologique en faveur de la Municipalité, les lots 6 518 660; 6 518 662; 6 518 663 et 6 518 664, cadastre du Québec, circonscription foncière de Montmorency, totalisant une superficie de 49 262,7 mètres carrés;

Considérant que l’intention de la Municipalité est la conservation à perpétuité de la biodiversité et des milieux naturels présents sur ces lots;

Considérant qu’il est dans l’intérêt de la Municipalité d’accepter cette donation;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-François Paradis et résolu unanimement :

- D’accepter la donation proposée par Salières Loma Inc., soit les lots 6 518 660; 6 518 662; 6 518 663 et 6 518 664, cadastre du Québec, circonscription foncière de Montmorency;
- D’autoriser le greffier-trésorier adjoint à faire le nécessaire pour conclure cette donation et à agir au nom de la Municipalité dans le processus d’obtention d’un visa fiscal auprès du ministère de l’Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, ainsi que dans le processus d’obtention d’une *Déclaration de la juste valeur marchande* d’un don écologique auprès d’Environnement et Changements climatiques Canada;
- De mandater Me Jean-François Gauthier, notaire, pour la préparation de l’acte de donation;
- D’autoriser le maire et le greffier-trésorier adjoint, à signer tous les documents nécessaires aux transactions.

2023-11-279

7. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2023-1171 sur les opérations de déneigement d'un chemin public avec une souffleuse à neige d'une masse nette de plus de 900 kilogrammes (kg)

Avis de motion est, par les présentes, donné par madame la conseillère Marie-Pierre Labelle qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le Règlement numéro 2023-1171 *sur les opérations de déneigement d'un chemin public avec une souffleuse à neige d'une masse nette de plus de 900 kilogrammes (kg)*. Un projet de règlement est déposé séance tenante.

2023-11-280

8. Fonds de développement régional – Subvention organismes de Boischatel

Considérant la subvention de la MRC de La Côte-de-Beaupré provenant du *Fonds de développement régional* octroyée aux municipalités pour soutenir des projets d'organismes à but non lucratif reconnus par la Municipalité;

Considérant la résolution 2023-03-055;

Considérant les demandes d'aide financières reçues;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement d'octroyer le montant suivant pour l'année 2023 en plus de ceux déjà octroyés :

- Société Saint-Vincent-de-Paul- 2 000 \$;
- FADOQ de Boischatel – 800 \$;
- Club de pickleball de Boischatel – 500 \$.

9. Période de questions

Monsieur le maire donne la parole aux membres du conseil municipal, les sujets ou commentaires ont porté sur :

- Véhicule service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire

De la part de l'assistance :

- Aucun

La période de questions a débuté à 19 h 39 et s'est terminée à 19 h 39.

2023-11-281

10. Levée de l'assemblée

Il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement que la présente assemblée soit levée à 19 h 40.

ASSISTANCE : 0 personne

Benoit Bouchard
Maire

Daniel Boudreault
Greffier-trésorier adjoint

« Je, Benoit Bouchard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».